

R. — *Oui.*

Le 30 juin 1909, dans l'audience qu'il a daigné accorder aux deux consultants-secrétaires, le Saint-Père a ratifié et ordonné de publier ces réponses.

Rome, le 30 juin 1909.

FULCRAN VIGOUROUX, P. S. S.

LAURENT JANSSENS, O. S. B.

Cérémonie religieuse

Le 10 août a eu lieu chez les Sœurs de la Charité une cérémonie de profession, présidée par S. G. Mgr P.-E. Roy, auxiliaire de Québec. Le sermon de circonstance a été donné par le Révérend Père A. Nunesvais, supérieur du Patronage.

Etaient présents au chœur : Mgr Bolduc, P. D., ancien curé de Cacouna ; MM. les abbés Laflamme et Bélanger, aumôniers de l'Hospice ; O. Cantin, curé de Saint-Nicolas ; C.-E. Carrier, curé de Saint-Joseph, Beauce ; P.-J.-E. Pagé, curé de Saint-Charles ; G. Goudreau, curé de Saint-Alphonse de Thetford ; C.-D. Samson, curé de Saint-Anselme ; P. Godbout, curé de Saint-Honoré de Shenley ; J.-Ant. Poulin, J.-Ferland, J.-Th. Nadeau, du collège de Lévis.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels :

Les Sœurs M.-Adelaïde Poirier, dite Sœur Saint-Christophe, du Mont-Carmel (I. P. E.) ; M.-Rose de Lima Gagné, dite Sœur Sainte-Bertille, de Sainte-Angèle de Mérici ; M.-Henriette Turgeon, dite Sœur Saint-Florent, de Notre-Dame de Buckland ; M.-Blanche Giguère, dite Sœur Sainte-Annette, de Sainte-Marie (Beauce) ; M.-Elisabeth Veer, dite Sœur Saint-Zacharie, de Bloomfield (Vermont) ; M.-Claire Roy, dite Sœur Saint-Mathias, de Saint-Sébastien (Beauce) ; M. Aurélia Lambert, dite Sœur Saint-Ladislas, de Saint-Joseph (Beauce) ; M.-Caroline Carrier, dite Sœur Sainte-Euphrasie, de Saint-Vital (Lambton) ; M.-Joséphine Pelletier, dite Sœur Saint-Onésiphore, de Saint-Nicolas ; M.-Corinne Chandonnet, dite Sœur Sainte-Bibiane, de Sainte-Sophie (Halifax) ; M.-Albertine Lord, dite Sœur Saint-Jean d'Avila, de Saint-Edouard ; M.-Apolline Bernier, dite Sœur Saint-Apollinaire, du Cap